



Projet d'accueil asbl Centre sportif et Culturel du Mayfair
Septembre 2014

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Septembre 2014

Les stages de vacances décrits dans le présent projet d'accueil respectent la législation relative aux centres de vacances et sont agréés par l'O.N.E. Il s'agit des stages mini-sports et multi-sports proposés par l'asbl CSC Mayfair.

Le présent règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet pédagogique détaillé sont disponibles sur le site de l'asbl www.cscmayfair.be. Ils peuvent aussi être obtenus sur demande en téléphonant au 02/522.79.92

SOMMAIRE

1. **ORGANISATEUR & CONTACT**
2. **LE PROJET PÉDAGOGIQUE**
3. **LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FINANCIÈRES**
4. **REMBOURSEMENT EN CAS DE MALADIE**
5. **DÉDUCTIBILITÉ DES FRAIS DE GARDE**
6. **LES LIEUX DE STAGE**
7. **L'ORGANISATION DES GROUPES**
8. **L'ORGANISATION QUOTIDIENNE**
9. **RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT**
10. **SANTÉ**
11. **TENUE & ÉQUIPEMENT**
12. **LES RÈGLES DE VIE EN COMMUN**
13. **ASSURANCES**
14. **OBJETS TROUVÉS & VOLS**
15. **DROIT À L'IMAGE**

1. ORGANISATEUR & CONTACT

Le présent projet est porté par l'asbl Centre Sportif et Culturel du Mayfair

Rue de Neerpede 805 - 1070 Bruxelles (siège social)

Tél : +32 (0)485/892 782 - 02/522.79.92

Fax : +32 (0)2/520 40 00

info@cscmayfair.be

www.cscmayfair.be

En cas de problème, question ou autre souci durant les stages, n'hésitez pas à nous contacter.



Projet d'accueil au Centre sportif et Culturel du Mayfair
Septembre 2014

Responsable : Bernard Devresse - 0485/892782

Secrétariat : 0485/892782- fax 02/520.40.00

(durant les stages notre secrétariat est accessible de 7h30 à 18h)

Garderie : 0485/892782

2. **LE PROJET PÉDAGOGIQUE**

Le CSC Mayfair propose des stages de vacances aux enfants âgés de 2,5 à 15 ans, sans discrimination idéologique, philosophique, religieuse, ethnique ou autre.

Notre mission est de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants en proposant des activités sportives, créatives, récréatives et nature de qualité, pendant les périodes de congé scolaire¹.

3. **LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FINANCIÈRES**

L'inscription au stage se fait, soit via le secrétariat au 0485/892782, soit par internet sur le site www.cscm.be.

Le montant de la participation financière est de 105 €.

Suite à l'inscription, le responsable parental reçoit un courrier ou un mail qui comprend :

- une confirmation d'inscription à nous renvoyer signée au plus tard une semaine avant le début du stage
- le déroulement de la semaine et les horaires
- l'équipement et le matériel à prévoir
- un virement afin de régler le montant du stage au plus tard une semaine avant le début du stage. Le paiement se fait par virement bancaire.
- le numéro de la police d'assurance du centre
- le présent règlement d'ordre intérieur
- une fiche-santé type à remplir et à remettre le premier jour de stage
- un document concernant le droit à l'image, à remettre aussi en début de stage

Des réductions de frais d'inscription sont possibles et nous acceptons les chèques-sports (renseignements auprès de la commune de résidence).

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous en parler. Des aides sont possibles, notamment via les CPAS, les mutuelles.

¹ Congé d'automne, vacances d'hiver, congé de Carnaval, vacances de printemps et vacances d'été.



Projet d'accueil asbl Centre sportif et Culturel du Mayfair
Septembre 2014

4. **REMBOURSEMENT EN CAS DE MALADIE**

Remboursement sous forme de bon à valoir uniquement sur présentation d'un certificat médical (avec un minimum de 3 jours d'absence).

5. **DÉDUCTIBILITÉ DES FRAIS DE GARDE**

Les attestations fiscales sont disponibles sur notre site internet. À partir de février de chaque année, elles sont envoyées automatiquement par e-mail aux parents.

6. **LES LIEUX DE STAGE**

Les stages multi-sports et mini-sports se déroulent à l'Institut Redouté Peiffer.

7. **L'ORGANISATION DES GROUPES**

Les enfants sont répartis par groupe en fonction du stage choisi et de leur âge.

Lorsqu'il y a plusieurs groupes du même stage et même âge, nous répartissons au mieux les enfants dans les groupes par affinités et /ou niveaux.

Les groupes des 2,5 à moins de 6 ans sont composés de maximum 8 enfants par animateur.

Les groupes des 6 à 16 ans sont composés de maximum 12 enfants par animateur.

Les enfants à besoins spécifiques sont intégrés aux différents groupes. L'équipe d'encadrement est informée au préalable des besoins et des difficultés éventuelles de ces enfants.

8. **L'ORGANISATION QUOTIDIENNE**

8.1. **Horaires et accès**

Les stages ont lieu de 9h00 à 16h00.

Il est demandé aux parents d'arriver 15 minutes avant l'heure afin de ne pas perturber l'organisation et de ne pas pénaliser l'enfant.

Afin de ne pas encombrer les locaux et couloirs, et de favoriser l'accès aux enfants, nous demandons aux parents présents avant 16h00 de bien vouloir attendre leur enfant à l'extérieur. L'accès au bâtiment pour les parents se fait dès 16 heures.

8.2. **Garderie**

Un service de garderie active est proposé au prix de 2 € par jour (soit de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 18h).



Projet d'accueil au Centre sportif et Culturel du Mayfair Septembre 2014

8.3. Horaire-type de la journée

- Dès 7h30 : les enfants sont pris en charge par 2 animateurs au sein d'une garderie avec jeux de société, dessin, coloriages, vidéo ...
- 8h45 à 9h : les enfants sont accueillis par leur moniteur
- 9h à 10h30 : activités
- 10h30 à 10h50 : pause collation
- 10h50 à 12h30 : activités
- 12h30 à 13h30 : pause-repas et moment de calme pour les grands et sieste pour les petits qui le souhaitent
- 13h30 à 14h30 : activités
- 14h30 à 14h50 : pause collation
- 14h50 à 15h45 : activités
- 15h45 : rangement
- 16h00 : fin des activités et arrivée des parents

Le programme des activités de la semaine est accessible aux valves dès le premier de jour de stage. Seules les conditions atmosphériques peuvent occasionner d'éventuels changements.

8.4. Collations et repas

Les enfants reçoivent une collation et de l'eau lors des pauses du matin et de l'après-midi. Les parents sont cependant libres de fournir une collation à leur enfant. Nous demandons que celle-ci soit aussi saine que possible pour la santé de votre enfant. Merci d'éviter les chips et autres aliments trop gras ou trop sucrés et de privilégier un fruit, par exemple. Pour le repas de midi, les enfants apportent leur pique-nique et leur boisson. Remarque : il n'y a pas de repas chaud ni d'équipement pour réchauffer un plat.

8.5. Les retards et les absences

Les présences sont prises chaque matin.

En cas d'absence en début de stage, les parents sont contactés afin de connaître les motifs de l'absence, et pour permettre une organisation optimale de la semaine.

En cas de retard d'un enfant, l'équipe d'encadrement s'efforce d'intégrer celui-ci dans son groupe et ses activités. Il se peut cependant qu'un retard entraîne un changement d'activités pour l'enfant, pour des raisons d'organisation ou de logistique.

9. **RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT**

L'équipe d'encadrement est composée d'un responsable des stages, d'un coordinateur pédagogique, d'un coordinateur de centre, d'animateurs et d'assistants-animateurs.

- Le **responsable** coordonne l'ensemble des stages se déroulant sur les différents sites



Projet d'accueil au Centre sportif et Culturel du Mayfair Septembre 2014

- Le **coordinateur pédagogique** s'assure de la formation continue des animateurs et coordinateurs ainsi que de la cohérence du projet pédagogique global.
- Le **coordinateur de centre** coordonne les activités du centre, notamment sur le plan organisationnel et logistique. Il est un relais pour le responsable des stages. Il veille à la qualité et à l'adéquation des activités et aux bonnes relations entre animateurs et entre animateurs et enfants.
- L'**animateur** travaille sous la responsabilité du coordinateur de centre et anime les activités du groupe d'enfants dont il a la responsabilité. Il est responsable de leur sécurité et de leur bien-être.
- Les **assistants-animateurs** travaillent sous la responsabilité du coordinateur de centre suivant un planning prédéfini. Ils aident notamment à la gestion des groupes et de la logistique des stages.

10. **SANTÉ**

Une fiche de santé, dûment remplie par les parents, doit être remise, au plus tard le premier jour du stage au coordinateur de centre. Voir annexe 1

Dans le cas d'un traitement médical, les médicaments seront remis au coordinateur du centre de l'enfant, accompagnés d'un écrit du médecin spécifiant la nature et la posologie à administrer.

11. **TENUE & ÉQUIPEMENT**

Les enfants doivent venir au stage en tenue sportive, c'est-à-dire : training ou short selon la saison/ 1 paire de baskets (semelles claires)/ 1 paire de pantoufles de gymnastique (dans un sac)/ vêtement de pluie et bottes en fonction du temps.

- pour les 2,5 à 3,5 ans : un sous-vêtement ainsi qu'un petit pantalon de rechange.
- pour tous les enfants : des vêtements de rechange, en cas de temps pluvieux.

Merci d'habiller les enfants en fonction des conditions climatiques et de marquer les vêtements des enfants, et plus particulièrement les vestes, pulls et chaussures ainsi que les sacs.

12. **LES RÈGLES DE VIE EN COMMUN**

Consignes de confort et de sécurité

- ne pas courir en dehors des activités
- Avant de sortir :



Projet d'accueil au Centre sportif et Culturel du Mayfair Septembre 2014

- passer aux toilettes
- et, si nécessaire :
 - casquette et crème solaire/ k-way, bottes (veste selon le temps)
 - eau
 - pharmacie
 - sac à dos
- numéro du centre : 02/522.79.92

La charte des devoirs des animateurs

- L'animateur est ouvert et courtois
 - Il est au service des enfants. Il est bienveillant avec eux et à leur écoute
 - Il adopte une attitude dynamique et enthousiaste
 - Il respecte les horaires et le rythme des enfants
 - Il respecte les objectifs et les valeurs du projet d'accueil et constitue, de par son comportement, un exemple pour les enfants

La charte des devoirs des enfants

- pas de violence physique
- pas de gros mots
- respecter les animateurs
- respecter les autres
- respecter le matériel
- respecter l'environnement
- pas de chewing gum
- ne pas manger hors des repas
- pas de gsm, de game-boy ...

L'enfant qui ne suit pas ces règles peut être amené au secrétariat par son animateur afin qu'elles lui soient rappelées.

13. **ASSURANCES**

Nos activités sportives sont couvertes par une assurance ETHIAS, contrat n°4173423

14. **OBJETS TROUVÉS & VOLS**

Les objets trouvés sont à disposition des parents dans le sas d'entrée du site.

Le CSC Mayfair ne peut en aucun cas être tenu responsable de perte ou vol. Nous demandons que les enfants n'apportent aucun objet de valeur (GSM, jeux électroniques, bijoux, ...)

15. **DROIT À L'IMAGE**



Projet d'accueil sbl Centre sportif et Culturel du Mayfair
Septembre 2014

Durant les activités, l'association peut être amené à photographier les participants et à utiliser les clichés afin d'illustrer les activités sur les différents supports de communication (site internet, brochure ...). Seuls les parents ou tuteurs légaux peuvent émettre un avis défavorable qui devra être notifié via le formulaire « Droit à l'image » annexé à la confirmation d'inscription. Voir annexe ...

16. **ANNEXES**

- Fiche de santé
- Autorisation droit à l'image